

(19)



(11)

EP 2 018 106 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention de la délivrance du brevet:
13.07.2011 Bulletin 2011/28

(51) Int Cl.:
A45D 19/02 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **07731445.8**

(86) Numéro de dépôt international:
PCT/FR2007/000804

(22) Date de dépôt: **11.05.2007**

(87) Numéro de publication internationale:
WO 2007/132088 (22.11.2007 Gazette 2007/47)

(54) **DISPOSITIF APPLICATEUR POUR PRODUIT COLORANT OU DECOLORANT DE MECHE DE CHEVEUX, OU POUR AUTRE TRAITEMENT CAPILLAIRE**

VORRICHTUNG ZUM AUFBRINGEN EINES FÄRBE- ODER BLEICHPRODUKTS FÜR HAARSTRÄHNEN ODER FÜR ANDERE HAARBEHANDLUNGEN

APPLICATION DEVICE FOR COLORING OR BLEACHING PRODUCT FOR HAIR TRESSES, OR FOR OTHER HAIR TREATMENT

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL PL PT RO SE SI SK TR

(72) Inventeurs:
• **Bonnafous, Nicolas**
81350 Valderies (FR)
• **Amalric, Bernard**
31240 l'Union (FR)

(30) Priorité: **16.05.2006 FR 0604337**

(74) Mandataire: **Jeannet, Olivier**
JEANNET & Associés
26 Quai Claude Bernard
69007 Lyon (FR)

(43) Date de publication de la demande:
28.01.2009 Bulletin 2009/05

(73) Titulaires:
• **Bonnafous, Nicolas**
81350 Valderies (FR)
• **Amalric, Bernard**
31240 l'Union (FR)

(56) Documents cités:
EP-A- 1 275 320 WO-A-01/62118
FR-A- 1 529 483 GB-A- 2 383 944
JP-A- 2002 165 630

EP 2 018 106 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

[0001] La présente invention a trait à un applicateur pour produit colorant ou décolorant de mèches de cheveux ou pour tout autre traitement capillaire.

[0002] Une grande tendance actuelle, dans le domaine capillaire, est de créer dans la chevelure, des colorations ou décolorations de mèches de cheveux donnant des effets plus ou moins subtils et variés. Quelquefois il est même apprécié de combiner plusieurs couleurs différentes donnant un effet encore plus spectaculaire.

[0003] Jusqu'à ce jour la coloration des mèches de cheveux restait surtout affaire de professionnels, dès lors que l'on recherche des effets très subtils et durables, mais l'attente du public est de pouvoir réaliser individuellement sa propre décoration de chevelure à l'aide de moyens simples et pratiques.

[0004] Les principes de coloration bien connus sont de plusieurs types :

- > coloration de base à l'aide de gel coloré mais ce procédé est très fugace et ses effets sont inhibés au premier shampoing.
- > coloration superficielle se logeant dans les écailles des cheveux, mais dont l'effet reste visible de quelques jours à un mois.
- > coloration de plus longue durée, dite permanente et obtenue à partir de mélange extemporané de différentes composantes qui sont généralement un colorant et un oxydant.
- > ou plus simplement, décoloration obtenue généralement par un mélange d'ammoniaque et d'oxydant.

[0005] Concernant la réalisation de mèches colorées il existe de nombreux procédés plus ou moins complexes. On peut citer deux principaux procédés manuels de coloration de mèches de cheveux bien connus mais avec deux inconvénients majeurs : la composition colorante n'étant pas protégée du milieu extérieur doit être utilisée rapidement puisque la présence de l'agent oxydant dans la composition dégrade la couleur, et le contact possible des produits avec les doigts est très gênant. Ces procédés sont :

- > L'utilisation d'une palette sur laquelle on vient disposer les mèches de cheveux préalablement extraites de la chevelure que l'on vient colorer ensuite à l'aide d'un pinceau avec du produit colorant. Ce procédé très utilisé est peu pratique et nécessite une grande dextérité se limitant à une utilisation par des professionnels.
- > L'utilisation d'un bonnet coiffant hermétiquement l'ensemble de la chevelure et muni de trous au travers desquels, sont extraites les mèches qu'il suffit de teindre ensuite de l'extérieur, les autres cheveux restant protégés sous la coiffe. Le risque

d'amas de colorant à la racine des mèches rend une qualité de travail très moyenne. L'utilisation d'instruments ou d'appareils plus ou moins complexes offrent bien sûr des avantages significatifs en préservant l'opérateur de tout contact ou inhalation avec les produits chimiques agressifs et toxiques voir par exemple EP 12715320. Néanmoins ces instruments ou appareils, ayant souvent fait l'objet de brevets, restent souvent peu performants et ne règlent jamais l'ensemble des problèmes. Aucun ne permet de réaliser plusieurs colorations différentes simultanément sur mèches séparées.

[0006] La présente invention concernant un applicateur pour produit colorant ou décolorant de mèches de cheveux ou pour tout autre traitement capillaire selon la revendication 1, résout toutes ces difficultés notamment en présentant les possibilités suivantes :

- > Réalisation rapide de mèches colorées en respectant les critères de qualité requis tel qu'une bonne régularité, une coloration intégrale de la racine à l'extrémité de la mèche assurant sa longévité maximale, une coloration sans excès de produit, évitant tâches et coulures indésirables.
- > Réalisation possible et simultanée de mèches de couleurs différentes.
- > Confinement de produits colorants dans l'appareil empêchant tout contact avec le milieu extérieur, ce qui évite d'agresser les mains de l'opérateur, ce qui évite à ce dernier d'inhaler des vapeurs toxiques, et ce qui préserve l'oxydation prématurée des produits, permettant une utilisation économique et optimale de celui-ci.
- > Extraction préalable des mèches à colorer ou à traiter de manière régulière suivant des tailles et espacements prédéterminés.

DESCRIPTION DE L'INVENTION

[0007] La présente invention qui concerne un applicateur pour produit colorant ou décolorant de mèches de cheveux ou pour tout autre traitement capillaire, selon un mode de réalisation particulier de réalisation, est montrée en vue de profil sur la Fig.1 et en vue en plan sur la Fig.2. Cet applicateur se présente sous forme d'une pince comprenant une mâchoire inférieure 1 avec poignée 22, une mâchoire supérieure 2 avec poignée 23, une zone de coloration alimentée par un réservoir 3 de produit colorant ou traitant, un peigne amovible de sélection de mèches 4. On notera que les mâchoires sont volontairement décalées latéralement par rapport à leur poignée de manoeuvre correspondante.

[0008] La mâchoire inférieure 1 est plane et lisse à sa base 5, et constitue un compartiment ou zone de coloration grâce aux parois latérales 6. La mâchoire supérieure 2, pouvant être translucide pour permettre à l'opérateur de maîtriser le travail se déroulant à l'intérieur de l'appareil, est articulée sur la précédente au niveau de l'axe 7 et est maintenue fermée sur celle-ci par l'action

du ressort de rappel 8. Grâce à l'effet de ce ressort, l'extrémité de la mâchoire qui comprend un joint à lèvres souple 9, s'appuie fortement sur la base 5 de la mâchoire inférieure d'une part et assure l'étanchéité au niveau des parois latérales 6 d'autre part. Le joint à lèvres, pouvant être également translucide, présente sur toute sa largeur une forme en dépouille 10 assurant en quelque sorte une zone de distribution et de répartition pour l'application de la coloration.

[0009] Un autre joint 13 situé en partie arrière de la mâchoire supérieure 2 évite le débordement du produit et les fuites indésirables pendant le travail de coloration. Le réservoir amovible 3 ayant un axe principal 14 contenant la composition de coloration pour cheveux est clampé au dessus de la mâchoire supérieure, comprenant en son extrémité un conduit tubulaire 16 venant s'emmancher dans l'orifice d'alimentation 12 traversant la mâchoire supérieure 2, puis le joint à lèvres 9 en son j 9 centre. L'axe principal est équipé d'un piston 17 étanché par le joint torique 18, permettant de coulisser à l'intérieur du réservoir et possédant en partie arrière un poussoir 19 facilitant son enfoncement. 1 un peigne amovible 4 est enfilé

[0010] En partie latérale de la mâchoire 1 un peigne amovible 4 est enfilé horizontalement à l'intérieur d'une rainure 20 puis coincé simplement par sa forme en tenon légèrement conique. Ce peigne comprend une série de dents réparties 21 suivant des dispositions correspondant aux espacements souhaités pour les mèches de cheveux à colorer. Ces dents sont éventuellement inclinées facilitant ainsi le prélèvement des mèches de cheveux.

[0011] Le mode opératoire de cet applicateur est le suivant :

[0012] Le réservoir 3 est préalablement rechargé du produit: extraction du piston 17 à l'aide de l'axe 14, remplissage du réservoir et remise en place du piston. L'opérateur choisit ensuite le peigne 4 correspondant à l'espacement et la densité de mèches de cheveux à colorer. Les mèches sont sélectionnées et maintenues par une main. Avec l'autre main la pince est ouverte par serrage des poignées 22 et 23, puis les mèches sont introduites latéralement à l'intérieur de l'ouverture, cette opération étant grandement facilitée par le fait que les poignées de manoeuvre décalées latéralement par rapport aux mâchoires permettent le passage libre des cheveux. Les mâchoires sont ensuite rapprochées au plus près du cuir chevelu, puis le relâchement des poignées permet au ressort de rappel 8 d'appliquer un pincement énergétique des mèches sélectionnées. Une pression sur le poussoir 19 du réservoir permet d'injecter le produit colorant à l'intérieur de la zone de coloration, celui-ci restant emprisonné entre joint à lèvres déformable, parois latérales 96 et joint arrière 13. La traction vers l'arrière de la pince écrase naturellement, par le biais du joint à lèvres 9 le produit uniformément réparti sur sa longueur, ce qui induit sa diffusion naturelle à l'intérieur de chacune des mèches de cheveux tandis que le joint arrière 13 évite

des débordements externes. L'opération se prolonge jusqu'à libération complète des mèches.

[0013] Cette opération est répétée autant de fois que nécessaire afin de traiter l'ensemble de la chevelure.

[0014] Dans une variante, telle que montrée sur les Fig.3 et Fig.4, on peut rajouter en partie latérale de la mâchoire 2 un peigne amovible 29 identique au peigne 4 et dont les dents sont parfaitement en vis-à-vis avec ce dernier, enfilé de la même manière horizontalement à l'intérieur d'une rainure 30, puis coincé simplement par sa forme en tenon légèrement conique. Ainsi, lorsque les mâchoires 1 et 2 sont fermées, les deux peignes 4 et 29 sont en parfait contact et se présentent comme un seul et unique peigne. Pour le prélèvement des mèches de cheveux le mode opératoire débute de la même manière que dans le cas d'un peigne unique mais à la différence que lors de l'ouverture de la pince, les mâchoires qui s'écartent induisent la séparation des deux peignes. Dans le cas de mèches épaisses et longues ou bien dans le cas de cheveux crépus ou frisés le démêlage est alors grandement facilité.

[0015] Selon un autre mode particulier de réalisation tel que montré sur la Fig.5, la mâchoire inférieure 1 comprend un ensemble de compartiments réalisés par les cloisons internes 24, tandis que le joint à lèvres 25 est découpé en plusieurs parties étanchant séparément chacun des compartiments, d'une part au niveau de la base et d'autre part au niveau des parois latérales respectives 6 ou 24 suivant le cas, le joint à lèvres 25 présentant sur toute sa largeur de chacun des compartiments une forme en dépouille 10 assurant en quelque sorte une zone de distribution et de répartition pour l'application de la coloration. Au droit de la zone de coloration, au niveau de chacun des compartiments, un orifice d'alimentation 12 traverse la mâchoire supérieure 2, puis le joint à lèvres 25 en son centre. A chacune des entrées des orifices un réservoir spécifique clampé sur la mâchoire supérieure vient s'emmancher au niveau de son conduit tubulaire 16. Un étrier 27, permet d'assurer un appui simultané sur chacun des boutons poussoirs des réservoirs.

[0016] Dans ce cas, le mode opératoire de cet applicateur reste très similaire au précédent à la différence près que l'action sur l'étrier 27 permet l'enfoncement simultané de chaque piston ce qui induit une injection de colorant différent et séparément dans chacun des compartiments et donc de réaliser des colorations aux teintes variées.

[0017] Selon un autre mode particulier de réalisation, l'applicateur est réalisé avec un conditionnement suivant un kit d'application de traitement individuel, jetable, pour coloration festive ou éphémère comprenant une pince selon la revendication 1 avec une recharge de colorant prête à l'emploi.

Revendications

1. Applicateur pour produit colorant ou décolorant de

- mèches de cheveux ou pour tout autre traitement capillaire se présentant sous forme de pince, comprenant une mâchoire inférieure (1), plane et lisse à sa base une qui constitue un compartiment ou une zone de coloration alimentée par le produit colorant, décolorant ou traitant, puis une mâchoire supérieure (2), pouvant être translucide pour permettre à l'opérateur de maîtriser le travail se déroulant à l'intérieur de l'appareil, articulée sur la précédente au niveau d'un axe (7) maintenue fermée sur celle-ci par l'action d'un ressort de rappel (8) obligeant une extrémité de la mâchoire supérieure à s'appuyer fortement sur la base de la mâchoire inférieure (1) et donc assurant un pincement énergique des mèches sélectionnées et préalablement introduites dans ladite zone de colocation, la traction vers l'arrière de la pince écrasant naturellement le produit, ce qui induit sa diffusion naturelle à l'intérieur de chacune des mèches de cheveux **caractérisé en ce que** la base de la mâchoire inférieure (1) est délimitée par des parois latérales (6) et l'extrémité de la mâchoire supérieure (2) comprend un joint à lèvres souple (9), ce joint à lèvres (9) assurant l'étanchéité au niveau des parois latérales (6), pouvant être également translucide, se présentant sur toute sa largeur suivant une forme en dépouille (10) assurant en quelque sorte une zone de distribution et de répartition pour l'application de la coloration, tandis qu'un joint (13) situé en partie arrière de la mâchoire supérieure (2) évite des débordements externes.
2. Applicateur pour produit colorant ou décolorant de mèches de cheveux ou pour tout autre traitement capillaire selon la revendication 1, **caractérisé par** un réservoir amovible (3) avant un axe principal (14), contenant la composition de coloration, ou de décoloration ou de tout autre traitement pour cheveux, clampé au dessus de la mâchoire supérieure (2), comprenant en son extrémité un conduit tubulaire (16) venant s'emmancher dans l'orifice d'alimentation traversant la mâchoire supérieure (2) puis le joint à lèvres (9) en son centre au droit de la zone de coloration, l'axe principal possédant en partie arrière un poussoir (19), équipé d'un piston (17) étanché par le joint torique (18) permettant de coulisser à l'intérieur du réservoir pour refouler le produit dans la zone de coloration.
3. Applicateur pour produit colorant ou décolorant de mèches de cheveux ou pour tout autre traitement capillaire selon la revendication 1, **caractérisé par** les poignées de manoeuvre (22,23) décalées latéralement par rapport aux mâchoires (1,2) tel que, lorsque celles-ci sont ouvertes, le passage libre des mèches de cheveux introduites latéralement soit fortement facilité.
4. Applicateur pour produit colorant ou décolorant de mèches de cheveux ou pour tout autre traitement capillaire selon la revendication 1, **caractérisé par** un peigne amovible (4) situé en partie latérale de la mâchoire inférieure (1) enfilé horizontalement à l'intérieur d'une rainure (20) puis coincé simplement par sa forme en tenon légèrement conique, ce peigne comprenant une série de dents réparties (21) suivant des dispositions correspondant aux espacements souhaités pour les mèches de cheveux à colorer, ces dents pouvant être éventuellement inclinées facilitant ainsi le prélèvement des mèches de cheveux.
5. Applicateur pour produit colorant ou décolorant de mèches de cheveux ou pour tout autre traitement capillaire selon la revendication 1, **caractérisé par** un second peigne amovible (29) en partie latérale de la mâchoire supérieure (2) symétrique au peigne (4) et dont les dents sont parfaitement en vis-à-vis avec ce dernier, enfilé de la même manière horizontalement à l'intérieur d'une rainure (30) puis coincé simplement par sa forme en tenon légèrement conique, ainsi, lorsque les mâchoires (1,2) (30) sont fermées, les deux peignes (4,29) en parfait contact et se présentant comme un seul et unique peigne, se séparent en deux peignes lorsque les mâchoires (1,2) s'ouvrent.
6. Applicateur pour produit colorant ou décolorant de mèches de cheveux ou pour tout autre traitement capillaire selon les revendications 1, 2, 3, 4, 5, **caractérisé par** la mâchoire inférieure (1) comprenant un ensemble de compartiments réalisés par les cloisons interne (24), tandis que le joint à lèvres (14) est découpé en plusieurs parties étanchant séparément chacun des compartiments d'une part au niveau de la base, et d'autre part au niveau des parois latérales (6,24) le joint à lèvres (25) présentant sur toute sa largeur de chacun des compartiments, une forme en dépouille (10) assurant en quelque sorte une zone de distribution et de répartition pour l'application de la coloration, au niveau de chacun des compartiments, un orifice d'alimentation (12) traversant la mâchoire supérieure (2) puis le joint à lèvres (25) en son centre, à chacune des entrées des orifices un réservoir spécifique clampé sur la mâchoire supérieure venant s'emmancher au niveau de son conduit tubulaire (16) l'étrier (27) permettant d'assurer un appui simultané sur chacun des boutons poussoirs des réservoirs.
7. Kit d'application pour produit colorant ou décolorant de mèches de cheveux ou pour tout autre traitement capillaire comportant un applicateur selon les revendications 1,2, 3, **caractérisé par** son conditionnement pour un traitement individuel, jetable, pour coloration festive ou éphémère comprenant seulement une pince avec ses deux mâchoires (1,2) constituant un seul compartiment étroit pour assurer le traite-

ment d'une mèche unique, le réservoir (3) étant une recharge prête à l'emploi.

Claims

1. An applicator for a hair strand dyeing or lightening product or for any other hair treatment, in the form of tongs, **characterized by** its lower jaw Rep.1, flat and smooth at its base which constitutes a compartment of a dyeing area supplied by the dye, lightener or treatment product, and then by its upper jaw Rep. 2, which may be translucent so as to allow the operator to control the dye inside the device, joined on the previous one at the axis Rep.7, maintained closed on the latter by the action of the return spring Rep.8, forcing the end of the jaw to strongly press on the base of the lower jaw and therefore providing an energetic grip of the selected strands introduced beforehand in the dyeing area. The backward pull of the tongs naturally squeezing the product induces its natural diffusion inside each of the hair strands. The joint (13) situated in the backside of the superior jaw (2) avoiding the waste of product.
2. The applicator for a hair strand dyeing, lightening product or for any other hair treatment according to claim 1, **characterized by** a removable reservoir Rep.3 having a main axis Rep.14, containing the product for dyeing, lightening or for any other hair treatment, clamped above the upper jaw Rep.2, comprising at its end a tubular conduit Rep.16 which will fit into the feeding orifice Rep.12 passing through the upper jaw Rep.2, and then the lip seal gasket (9) in its centre at right angles to the dyeing area, the main axis having in the rear portion a push-rod Rep. 19, equipped with a piston Rep.17 sealed by the O-ring Rep.18, allowing sliding inside the reservoir for pushing back the product into the dyeing area.
3. The applicator for a hair strand dyeing or lightening product or for any other hair treatment according to claim 1, **characterized by** the maneuvering handles Rep.22 and Rep.23 shifted sideways relatively to the jaws Rep.1 and Rep.2 such that, when the latter are open, free passage of the hair strands introduced sideways is strongly facilitated.
4. The applicator for a hair strand dyeing, lightening product or for any other hair treatment according to claim 1, **characterized by** a removable comb Rep. 4 located in a side portion of the lower jaw Rep.1, slipped on horizontally inside a groove Rep.20 and then simply blocked by its slightly conical tenon shape, this comb comprising of a series of teeth distributed Rep.21 according to arrangements corresponding to the desired spacing for the hair strands to be dyed, these teeth may possibly be tilted, there-

by facilitating the picking-up of hair strands.

5. The applicator for a hair strand dyeing or lightening product or for any other hair treatment according to claim 1, **characterized by** a second removable comb Rep.29 in a side portion of the superior jaw Rep.2, symmetrical to the comb Rep.4 and including teeth which are perfectly facing the latter, slipped on in the same way horizontally inside a groove Rep. 30 and simply blocked by its slightly conical tenon shape, thus, when the jaws Rep.1 and Rep.2 are closed, both combs Rep.4 and Rep.29 in perfect contact and appearing as a single and unique comb, separate into two combs when the jaws open.
6. The applicator for a hair strand dyeing or lightening product or for any other hair treatment according to claims 1, 2, 3, 4, 5, **characterized by** the lower jaw Rep.1 comprising a set of compartments made by the internal partitions Rep.24, while the lip seal gasket Rep.25 is cut out into several portions sealing each of the compartments separately on the one hand at the base, and at the sidewalls Rep. 6 or Rep. 24 joins at the lip (25) the lip seal gasket over the whole of its length of each of the compartments having a relieving shape Rep. 10 somewhat providing a distributing and spreading area for applying the dye, at each of the compartments, a feeding orifice Rep. 12 passing through the upper jaw Rep.2, and subsequently the lip seal gasket (25) in its centre, at each of the inlets of the orifices a specific reservoir clamped on the upper jaw which will fit in at its tubular conduit Rep.16, the yoke Rep.27 allowing simultaneous pressure to be exerted on each of the push-buttons of the reservoirs.
7. An application kit for a hair strand dyeing or lightening product or for any other hair treatment comprising of an applicator, and according to the claims 1,2,3 **characterized by** its disposable packaging for individual treatment, for festive or short-lived coloration only comprising of tongs with its two jaws Rep.1 and Rep.2 forming a single narrow compartment for providing the treatment of a single strand, the reservoir Rep.3 being a ready-to-use refill.

Patentansprüche

1. Applikator für eine Haarsträhne Färben oder Aufhellen Produkt oder für jede andere Haarbehandlung, in Form von Zangen, von seinem Unterkiefer Rep. 1, eben und glatt an ihrer Basis, die eine Fach eines Färben Bereich durch den Farbstoff geliefert darstellt **gekennzeichnet**, gepflegt Aufhellen oder Behandlung Produkt, und dann von seinem Oberkiefer Rep.2, die durchsichtig, sein könnte, um dem Operator, der Farbstoff im Inneren des Geräts auf die

- vorhergehende an der Achse verbunden Rep.7 Kontrolle zu erlauben, auf der geschlossenen letztere durch die Einwirkung der Rückstellfeder Rep.8 und zwang das Ende des Kiefers zu stark auf der Basis des Unterkiefers drücken und somit die Bereitstellung einer energischen Griff des gewählten Stränge vorher beim Färben Bereich eingeführt. Die rückwärts der Zange quetschen natürlich das Produkt ziehen induziert seine natürliche Verbreitung in jedem der Haarsträhnen. Das Gelenk (13) befindet sich in der Rückseite des oberen Kiefers (2) um der Abfälle des Produktes zu vermeiden.
2. Der Applikator für eine Haarsträhne Färben, Aufhellen oder für jede andere Haarbehandlung nach Anspruch 1, durch einen abnehmbaren Behälter Rep. 3 mit einer Hauptachse Rep.14 **gekennzeichnet**, die das Produkt für das Färben, Aufhellen oder andere Haarbehandlung enthält, eingespannt oberhalb des Oberkiefers Rep.2, umfassend an seinem Ende eine Rohrleitung Rep.16, die in die Ausfüllung Öffnung Rep.12 durch den Oberkiefer Rep.2 passen, und dann die Lippendichtung (9) in seiner Zentrum im rechten Winkel zum Färben Bereich, wobei die Hauptachse im hinteren Teil eine Schubstange Rep.19, mit einem Kolben Rep.17 durch den O-Ring abgedichtet Rep.18 ausgestattet, so dass Schiebetüren im Inneren des Behälters für das Zurückschieben das Produkt in die Färberei Bereich erlaubt.
3. Der Applikator für eine Haarsträhne Färben oder Aufhellen Produkt oder für jede andere Haarbehandlung nach Anspruch 1, **gekennzeichnet durch** die Griffe Manövrieren Rep.22 und Rep.23 verschoben seitlich relativ zum Backen Rep.1 und Rep.2, dass bei Letztere sind offener, freier Durchgang der Haarsträhnen eingeführt seitlich stark erleichtert.
4. Der Applikator für eine Haarsträhne Färben, Aufhellen oder für jede andere Haarbehandlung nach Anspruch 1, durch eine abnehmbare Kamm Rep.4 in einem Seitenbereich des Unterkiefers Rep.1 gelegen **gekennzeichnet**, rutschte auf waagrecht in eine Nut Rep. 20 und dann einfach durch seine leicht konische Zapfen Form blockiert, diese Kamm mit einer Reihe von Zähnen verteilt Rep.21 nach Vereinbarungen entsprechend dem gewünschten Abstand für die Haarsträhnen zu färbenden, diese Zähne möglicherweise gekippt werden, wodurch auch die Aufnehmen von Haarsträhnen vereinfacht werden.
5. Der Applikator für eine Haarsträhne Färben oder Aufhellen Produkt oder für jede andere Haarbehandlung nach Anspruch 1, **gekennzeichnet durch** einen zweiten herausnehmbaren Kamm Rep.29 in einem Seitenteil des überlegenen Kiefer Rep.2, symmetrisch zu den Kamm Rep.4 und einschließlich Zähne, die perfekt nach sind die letzteren, rutschte
- auf die gleiche Weise horizontal innerhalb einer Nut Rep.30 und einfach **durch** seine leicht konische Zapfen Form blockiert, also wenn die Backen Rep. 1 und Rep.2 geschlossen werden, die beide Kämme Rep.4 und Rep.29 in einwandfreien Kontakt und erscheinen als eine einzige und einzigartige Kamm, getrennt in zwei Kämme, wenn die Backen offen sind.
6. Der Applikator für eine Haarsträhne Färben oder Aufhellen Produkt oder für jede andere Haarbehandlung nach den Ansprüchen 1, 2, 3, 4, 5, durch den Unterkiefer Rep.1 **gekennzeichnet** mit einem Satz von Fächern durch den internen Partitionen Rep.24 gemacht wird während der Lippendichtung Rep.25 hinaus in mehreren Portionen Abdichtung jede der Kammern separat auf der einen Seite an der Basis abgeschnitten und an den Seitenwänden Rep. 6 oder Rep.24 tritt an der Lippe (25) die Lippendichtung über die gesamte Länge der einzelnen Fächer mit einer Linderung der Form Rep. 10 etwas Bereitstellung einer Verteilung und Verbreitung Bereich für die Anwendung des Farbstoffs an jedem der Fächer, vorbei an einer Ausfüllung Öffnung Rep.12 durch den Oberkiefer Rep. 2, und anschließend die Lippendichtung (25) in seiner Mitte, an jedem der Eingänge der Öffnungen einer bestimmten Reservoir am Oberkiefer, die in seiner Rohrleitung Rep.16 passen, das Joch Rep.27 so eingespannt gleichzeitige Druck auf jeder der Tasten der Behältern ausgeübt werden.
7. Ein Antrag Bausatz für eine Haarsträhne Färben oder Aufhellen Produkt oder für jede andere Haarbehandlung, bestehend aus einem Applikator, und gemäß den Ansprüchen 1,2,3 durch seine Einwegverpackungen für eine individuelle Behandlung **gekennzeichnet**, für festliche oder kurzlebige Färbung nur umfassend Zange mit zwei Backen Rep.1 und Rep.2 eines einzigen schmalen Raum für die Bereitstellung der Behandlung eines einzelnen Strang gestaltet, der Behälter Rep.3, ein "ready-to-use nachfüllen ist.

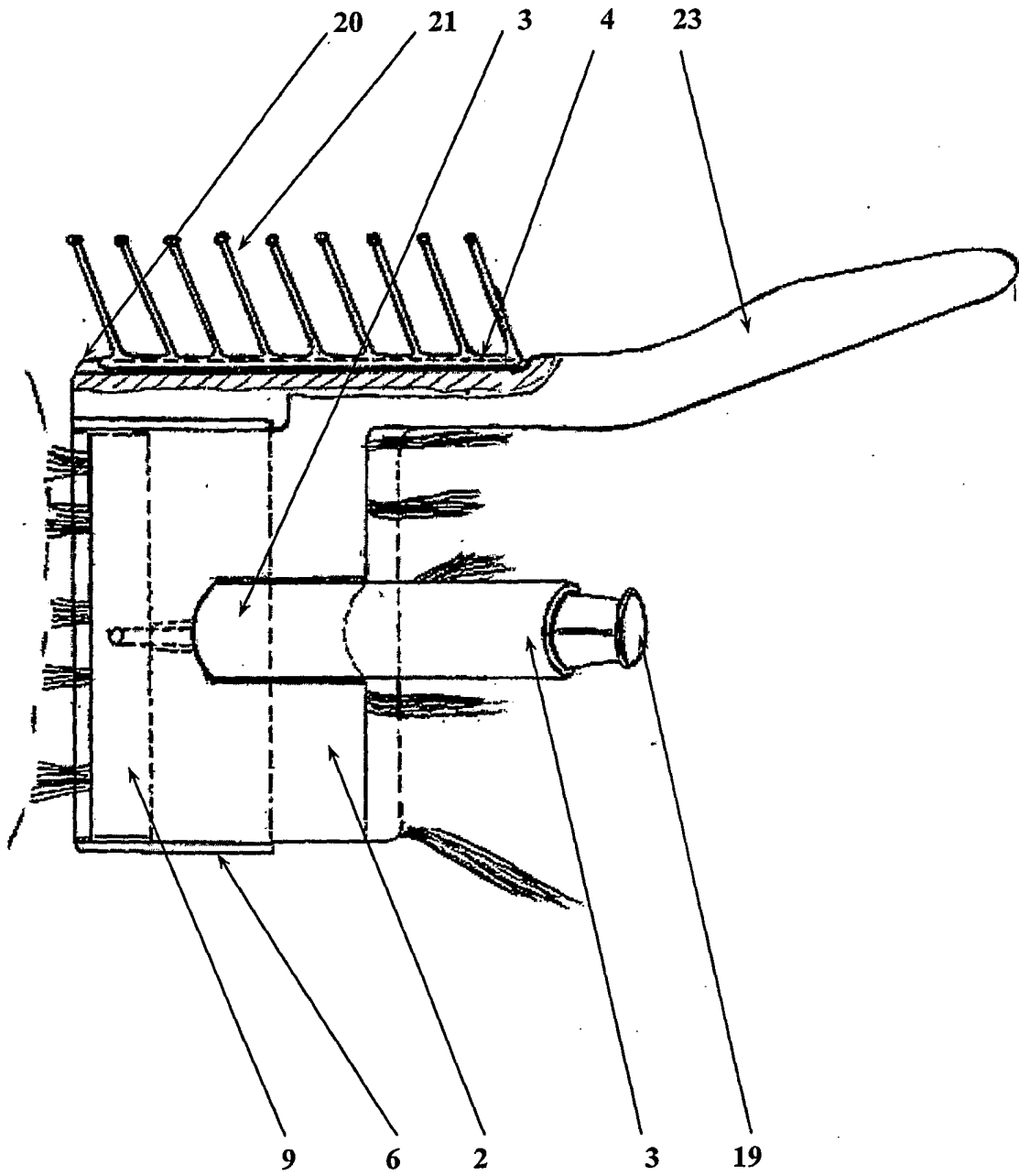


Fig.2

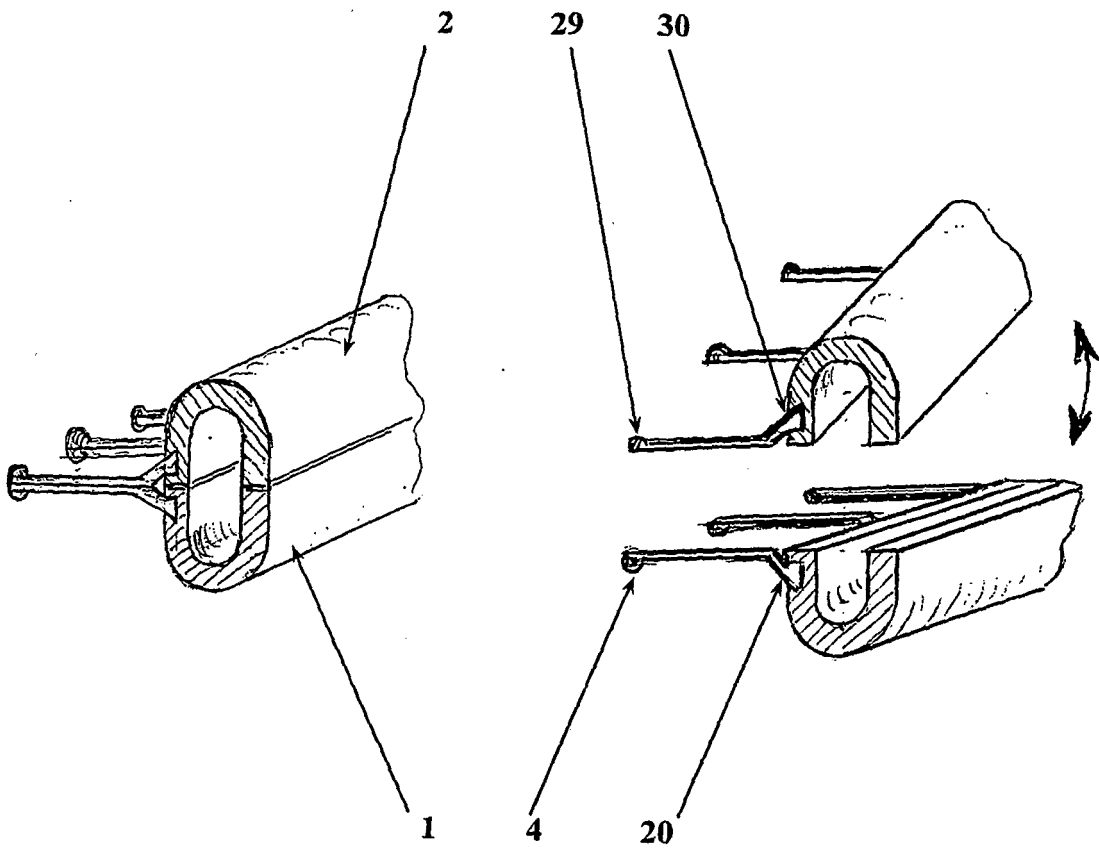


Fig.3

Fig.4

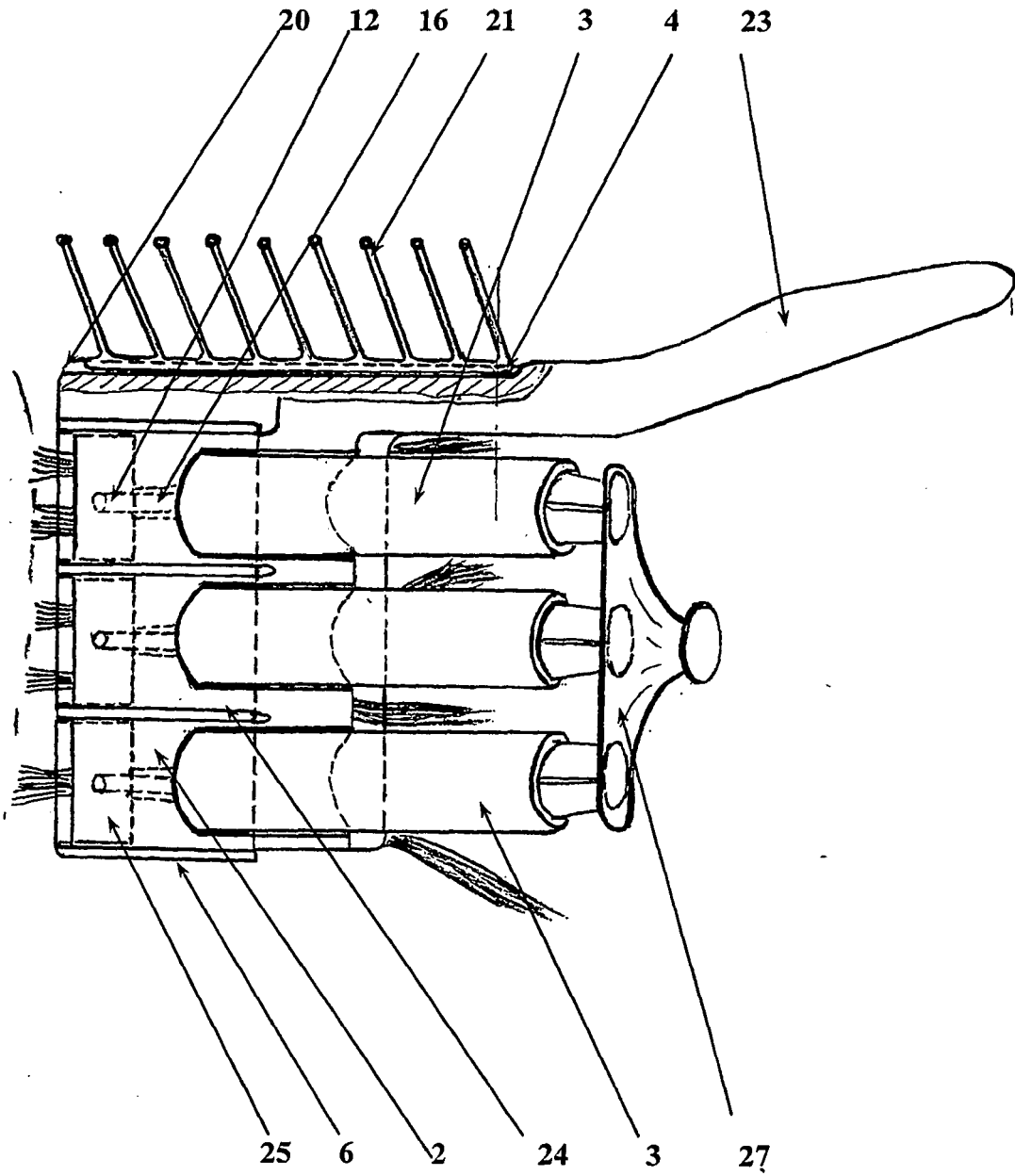


Fig.5

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- EP 12715320 A [0005]